

Lyon, 19 octobre 2016

Le 30^e congrès d'AMORCE à Lyon !

AMORCE, l'Association nationale des collectivités et des acteurs locaux pour l'économie circulaire et la transition énergétique organise son 30^e congrès à Lyon, sa ville d'origine. L'événement se déroule du 26 au 28 octobre prochains à l'Espace Tête d'Or. Rendez-vous incontournable en matière de développement durable, ce congrès national sera consacré aux « **Conséquences économiques, industrielles et sociales de la transition écologique dans nos territoires** ». Plus de 700 participants sont attendus tout au long des trois jours du congrès au cours duquel, Gilles Vincent, le Président d'AMORCE, accueillera notamment Emmanuelle Cosse, ministre du logement et de l'Habitat durable et Bruno Lechevin, le Président de l'Ademe.

Ce congrès permettra de présenter les enjeux économiques et sociaux des politiques de la transition écologique des territoires (développement du recyclage, réduction des déchets, soutien des énergies renouvelables, rénovation énergétique des logements). Les répercussions potentielles en matière de création d'emplois et de développement industriel et économique seront notamment abordées. Les participants feront également le point sur les principales actualités dans les domaines des déchets et de l'énergie, et présenteront la position des collectivités sur les thématiques suivantes :

- **Quel est le bilan** de la loi de transition énergétique plus d'un an après son adoption ?
- **Comment financer** la transition énergétique et écologique ?
- **Comment faire adhérer** les populations et le monde économique ?
- **Quels bénéfices** en terme d'activités et d'emplois pour les territoires ?
- **Quels rôles** et quels moyens pour les collectivités locales françaises ?

La Métropole de Lyon, désormais compétente en matière de distribution de l'électricité, de gaz ainsi que de la création, de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion des réseaux de chaleur et de froid urbains depuis le 1^{er} janvier 2015, est responsable des contrats de concession. Ces compétences renforcées permettront d'optimiser les réseaux, les postes de transformation et les unités de production en privilégiant les énergies renouvelables et de créer un véritable **service public de l'énergie**.

Avec ses 70 000 équivalents logements raccordés aux 9 réseaux du territoire, la Métropole de Lyon constitue le 2^e réseau de chaleur de France. La chaleur produite l'est avec un taux d'énergie renouvelable ou de récupération de 58 % et une mixité thermique en faveur des

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Unités de Traitement et de Valorisation Energétique (UTVE) pour 33 %, et du bois pour 23 %. L'objectif de la Métropole est de renforcer la compétitivité des réseaux de chaleur par rapport aux autres modes de chauffage.

Dans le domaine de la gestion et du recyclage des déchets, la Métropole de Lyon a mis en place, en 2015, des donneries dans la majorité de ses déchèteries. Ces installations permettent d'offrir une seconde vie aux objets. L'objectif de ce dispositif basé sur le principe du don et de la solidarité est de développer le réemploi et de limiter le gaspillage.

Pour la Métropole, ce dispositif constitue un signe fort d'engagement sur les actions de réduction des déchets et sur celui de l'économie circulaire et solidaire.

Pour les usagers, il s'agit d'une offre de service globale : sur un même lieu, ils peuvent déposer leurs déchets encombrants mais aussi se débarrasser d'objets en bon état qui pourront de nouveau servir dans un autre foyer.

La Métropole de Lyon innove également dans le domaine de la gestion et du recyclage des déchets avec l'ouverture d'une déchèterie fluviale, au début du mois de décembre, en Presqu'île de Lyon. Cette expérimentation répond à la problématique de gestion des déchets en milieu urbain. Le transport fluvial est l'une des réponses à l'objectif de 25% de report modal fixé par la Loi de transition énergétique. La déchèterie fluviale, en transportant par voie d'eau les déchets des habitants, est une solution pour atteindre ces objectifs. Ce service contribue à une meilleure gestion urbaine des déchets et soulage le trafic routier.

En amont du congrès AMORCE, un déjeuner de presse sera organisé le 26 octobre à 12h15, à l'espace Tête d'Or. Il permettra de revenir sur l'ensemble des thématiques évoquées ci-dessus en présence de représentants élus de la Métropole de Lyon et d'AMORCE.

Contact Presse

Julien Baritaux –

Tél : 04 72 74 09 77 - Courriel : jbaritaux@amorcerce.asso.fr



Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52
www.grandlyon.com/presse

GRANDLYON
la métropole